Image not found or type unknown

Droits sucession enfants du defunt mais pas du conjoint survivant

Par **Lisavothi**, le **29/07/2021** à **17:42**

Bonjour,

Merci d'avance pour vos réponses.

Voici la situation qui j'espère sera assez claire...

Nous sommes une fratrie de 3 enfants. Notre père ne s'est que très peu occupé de nous en abandonnant notre mère lorsque nous étions jeunes. Il s'est remarié avec une autre femme, qui elle même avait 3 enfants d'une autre union.

Notre père est décédé en 2007, son épouse en 2019, laissant derrière eux une maison dont il était propriétaire dont nous avons hérité des 3/4. Après de multiples changements de notaires et incompréhensions, la succession a pris plus de 10 ans. Notre père était également propriétaire de deux biens immobiliers, vendus après son décès par son épouse et les enfants de cette dernière.

L'épouse a donc bénéficié de la vente de ces deux biens, et son héritage a été reversé à ses 3 enfantslors de son décès

Je ne trouve pas cela juste dans la réparation d'autant plus que la loi indique que nous aurions dû bénéficier d'une part.

Puvez vous m'éclairer sur le sujet à

Par **Marck.ESP**, le **29/07/2021** à **21:03**

Bonsoir,
Vous avez hérité de 75% d'un bien appartenant à votre géniteur.
Pour le reste, êtes vous certain que les biens étaient au nom de votre père ?
Quel était le régime matrimonial du couple ?
c'est la première chose dont j'ai besoin pour vous répondre.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés